



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service
des Forêts

Forestry
Service

CENTRE DE RECHERCHE FORESTIÈRE
DES GRANDS LACS
C.P. 490
SAULT STE. MARIE, ONTARIO
P6A 5M7

Conseils relatifs à l'établissement et à l'entretien du chêne rouge

Emplacements conseillés: Pour atteindre une croissance optimum, planter le chêne rouge dans une terre franche ou dans une terre franche sableuse épaisse, fertile, et humide mais bien drainée. Les semis pousseront aussi dans d'autres sols allant d'une terre glaise aux sols peu épais pierreux mais bien drainés. Toutefois, la croissance des arbres plantés sur de tels terrains sera plutôt médiocre.

Emplacements déconseillés: Ne pas planter le chêne rouge dans des sols trop secs ou mal drainés.

Préparation du terrain: En août, avant la plantation printanière, répandre du Roundup à raison d'un demi-gallon américain par acre (4.7 L/ha) sur tout le terrain ou sur des bandes larges d'au moins 6 pi. (1.8 m). Une semaine plus tard, labourer le terrain arrosé et le herser ou le rotocultiver. Lorsque la préparation mécanique du terrain est impossible ou peu souhaitable, pulvériser, en août, un demi-gallon américain par acre (4.7 L/ha) du Roundup sur des bandes larges d'au moins 6 pi. (1.8 m) ou sur des ados ayant au moins 5 pi. (1.5 m) de diamètre.

Mélanges d'espèces: Lorsque le terrain est très productif et intensivement entretenu, il est en général plus rentable de ne planter que les espèces les plus précieuses. Il convient de considérer de telles plantations comme une sorte de verger. Par contre, lorsque le terrain est moins productif et qu'on ne vise pas la production de bois de haute qualité, on aurait probablement intérêt à planter des mélanges de plusieurs espèces de bois durs. Toutefois, toutes les espèces choisies doivent avoir à peu près le même taux de croissance en plus de convenir au terrain en question. Dans le cas des plantations ayant pour but l'agrément ou l'élimination de l'érosion, le propriétaire peut choisir n'importe quelle espèce pourvu que le terrain envisagé réponde à ses besoins.

Il ne faut jamais planter des chênes rouges dans une plantation mélangée qui contient des conifères car ceux-ci constituent l'habitat idéal des lapins qui brouteront la partie supérieure des semis de bois durs et en mangeront l'écorce. Même dans les plantations ayant très peu de lapins, ceux-ci peuvent empêcher la plupart des semis de bois durs de produire des troncs d'une grandeur et d'une qualité satisfaisantes en broutant la partie supérieure du semis ou en mangeant l'écorce.

L'Espacement: Il n'y a pas de règle générale qui s'applique à toutes les espèces et à tous les emplacements possibles. Ainsi, l'espacement choisi reflète-t-il souvent un compromis où entrent en ligne de compte les besoins de l'espèce, le but de la plantation, les objectifs du propriétaire ainsi que le coût de l'établissement et de l'entretien de la plantation. On sait que des arbres bien espacés grossissent en général plus rapidement tandis que les arbres rapprochés ont en général des troncs mieux formés. Toutefois l'espacement influe très peu sur la croissance des arbres en hauteur.

À présent, l'espacement recommandé est de 10 pi. (3 m) entre chaque rang de semis et de 5 pi. (1.5 m) entre chaque arbre à l'intérieur du rang. Suivant cet espacement, on plante 870 arbres par acre (2200 arbres par hectare). On laisse ainsi suffisamment de place entre les rangs pour se servir d'un tracteur d'une grandeur moyenne aux fins du désherbage mécanique ou chimique, tout en assurant le resserrement relativement rapide des cîmes dont l'ombrage servira à éliminer la végétation concurrentielle. Par ailleurs, on tient aussi compte des possibilités de pertes ou de résultats médiocres en ce qui concerne la forme de certains arbres. Cet espacement a pourtant un désavantage en ce sens qu'on est obligé de faire au moins une éclaircie avant de récolter les arbres.

Brins de semence: Planter des semis de type 1 + 0. On peut obtenir de bons résultats en semant des glands, à condition d'éliminer d'abord les rongeurs et la végétation concurrentielle. Toutefois, la plantation de semis de pépinière assure en général un succès plus certain que l'ensemencement.

Temps de la plantation: Planter cette espèce au printemps aussitôt que les conditions sur le terrain le permettent, mais la mi-mai au plus tard.

Méthode de la plantation: Se servir d'une planteuse ou creuser des trous cunéiformes au moyen d'une bêche.

Désherbage suivant la plantation: Peu après avoir planté les semis, répandre à raison de 5.0 lb/acre (5.6 kg/ha) du Princep 80W sur le terrain entier, les bandes ou les ados destinés à la plantation. En octobre de la première et deuxième années et en avril de la deuxième et de la troisième années suivant la plantation, pulvériser de nouveau du Princep 80W sur tout le terrain à raison d'un demi-gallon américain par acre (4.7 L/ha). A partir de la troisième année, continuer, au besoin, à faire une pulvérisation annuelle, jusqu'à ce que les semis soient trop grands pour être atteints par la végétation concurrentielle.

Élimination des rongeurs: Lorsque le terrain en question abrite de nombreux lapins, il peut s'avérer nécessaire d'empêcher ceux-ci de brouter les jeunes semis en y faisant une chasse intensive, en entourant tout le terrain d'une barrière, en appliquant chaque automne un produit répulsif aux semis ou en entourant chacun d'un grillage en fil de fer. Lorsque se pose le problème de l'incision du tronc par les souris, éliminer les mauvaises herbes ou entourer les semis de protège-arbres.

Élagage: Pendant les cinq premières années de la plantation, tailler, chaque année, un côté des pousses principales ou des branches qui fourchent afin d'améliorer la forme de la tige. Par la suite, enlever les branches inférieures tous les trois à cinq ans. Toutefois, le houppier doit toujours constituer entre la moitié et les deux tiers de la hauteur totale de l'arbre.

F.W. von Althen

On peut obtenir ce dépliant au bureau de renseignements du Centre.

Décembre 1979